

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE MENGUEME

SECRETARIAT GENERAL

BP : 57 MBALMAYO
Tel : 676 13 15 74



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MENGUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO BOX: 57 MBALMAYO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE
CONSACREE A L'EXAMEN ET AU VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE DE MENGUEME AU
TITRE DE L'EXERCICE 2026.**

Séance du 23/12/2025

**Délibération Municipale N° 12 DM/C/MGME/SG/ du 23/12/2025
*Portant priorisation des programmes/projets dans la Commune de Mengueme***

Nombre de conseillers dont le conseil est composé : 25

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers absents : 01

Nombre de conseiller(s) décédé(s) : 00

Nombre de conseillers démissionnaires : 00

L'an deux mil-vingt-trois et le vingt-troisième jour du mois de Décembre, s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de MENGUEME, conformément aux dispositions de l'article 467 alinéa 1 de la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), la session ordinaire du conseil municipal de la Commune de MENGUEME à l'effet d'examiner et d'adopter les Comptes Administratif du Maire et de Gestion du Receveur Municipal au titre de l'exercice 2021.

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu le décret n° 77/41 du 03 Février fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant le pouvoir de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret n° 090/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune de Mengueme ;

Vu le décret n° 2025/355 du 22 Juillet 2025 portant nomination de Monsieur SADI Gille Christian aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;

Vu l'Arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL/ du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020, dans la Commune de MENGUEME, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la lettre-circulaire conjointe N°00008735/LC/MINFI/MINDDEVEL du 11 Août 2020 portant relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées

Considérant les nécessités de service ;

Sur proposition du Maire et après avis favorable des commissions

DELIBERE :

Article 1^{er}: Le Maire de la Commune de Mengueme est autorisé à prioriser les programmes /projets pour l'investissement par ordre suivant :

- 1- Electrification rurale des villages ;
- 2- Construction des routes et des ouvrages d'art ;
- 3- Finalisation du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la Commune de Mengueme ;
- 4- Construction d'un site touristique à EBOGO.
- 5- Installation d'un complexe agropastoral ;
- 6- Construction et équipement des Centres de Santé ;
- 7- Construction des ouvrages hydrauliques ;
- 8- Construction d'un Centre de Formation Sport-étude ;
- 9- Construction des logements sociaux ;
- 10- Incorporation des terrains dans le domaine de la Commune de Mengueme ;
- 11- Etude sur les changements climatiques et socio environnementaux de la Commune Mengueme ;
- 12- Construction d'un hôtel de ville ;
- 13- Construction d'une aire de repos ;

Article 2: La présente délibération qui entre en vigueur dès son approbation par l'autorité de tutelle sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

ONT VOTE

N°	Nom (s) et prénom(s)	Signature	N°	Nom (s) et prénom(s)	Signature
1	ABE ZIBI Max		13	MELANG MBARGA épouse ZEE AKOA	
2	ABENA Laurentine Luc		14	MEMGBA épouse MBA Philomène	
3	AKOA Nicodème		15	MIMBOE épouse MBARGA Crescence	
4	AMOUGOU MINBALA Pierre		16	NGONO OLAMA Agathe	
5	BISSIE Ernestine épouse MANI		17	OMGBA MBARGA Joseph	
6	EBEDE OWONO Prosper		18	ONANA MBA Martin Désiré	
7	EKOSSONO NDZANA Marthe Josette		19	ONANA NDOUGSA Arsène	
8	ENGOLA Thadée		20	OWONA EVOUNA Herman Joseph	
9	ESSAMBA Epse ONANA AKOA Salomé		21	OWONA MANY Gabriel Bernardin	
10	ESSENGUE Gaël Collince		22	OWONO Auguste Benjamin	
11	KOUNA AMVOMO épouse BEKOA Marie		23	NDI ODOUMOU Joachim	
12	MBARGA MBARGA Clément		24	ZANG Appolinaire	
			25	ZOGO AHANDA Bernard	

MENGUEME, le _____

Le Secrétaire de séance

Le Maire

Mbalmayo, le **20 FEV 2026**

Le PREFET

AMPLIATIONS :

- PREFET/NS/MBYO
- RM/C/MGME
- SG/C/MGME
- Archives/chrono